



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 2, n° 1 | Mars 2011

Facteur 4

Le scénario facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie

The factor 4 scenario: institutional rhetorics facing the ordinary behaviours as regards energy consumption

Olivier Chavanon, Odile Joly, Denis Laforgue, Roland Raymond et
Stéphanie Tabois



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8785>

DOI : 10.4000/developpementdurable.8785

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Olivier Chavanon, Odile Joly, Denis Laforgue, Roland Raymond et Stéphanie Tabois, « Le scénario facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 2, n° 1 | Mars 2011, mis en ligne le 25 février 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8785> ; DOI : 10.4000/developpementdurable.8785

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Le scénario facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie

The factor 4 scenario: institutional rhetorics facing the ordinary behaviours as regards energy consumption

Olivier Chavanon, Odile Joly, Denis Laforgue, Roland Raymond et Stéphanie Tabois

- 1 Afin de faire face à l'urgence déclarée des risques climatiques pour le devenir de l'humanité, un nombre conséquent d'acteurs publics se préoccupent des façons dont les Français à travers leurs comportements quotidiens (se déplacer, se chauffer, s'éclairer, etc.) consomment de l'énergie et contribuent à l'émission de CO₂. Qu'il s'agisse d'agences publiques (ADEME, ADIL...), de collectivités locales (intercommunalités, villes...) ou de structures, comme des PNR, participant au développement durable des territoires, toutes cherchent à agir auprès des populations pour qu'elles changent de comportements en matière de consommation énergétique.
- 2 L'objectif de cet article est de pointer et d'explicitier quelques « décalages » observables entre les catégories de pensée et d'action d'un certain nombre d'acteurs publics œuvrant pour le scénario facteur 4, et les rationalités réflexives et pratiques propres aux conduites quotidiennes et aux choix des citoyens ordinaires en matière de consommation d'énergie¹. Cette approche rendra compte des conduites dissonantes des acteurs ordinaires au regard des comportements attendus par les responsables publics, autrement qu'en postulant l'irrationalité ou l'inconscience de ces populations.
- 3 Une telle analyse attentive aux dynamiques propres des populations dans leur diversité en matière de consommations d'énergie permettra de mieux comprendre les limites d'efficacité de l'action publique en ce domaine.

1. Le scénario « facteur 4 » : les logiques de l'action publique et le postulat d'un « client idéal »

- 4 Comment caractériser les logiques d'action des acteurs publics lorsqu'ils cherchent à réduire les consommations d'énergie quotidiennes des populations ? Comment s'y prennent-ils pour inciter les populations à adopter de « bonnes pratiques », afin d'œuvrer en faveur d'enjeux écologiques institués récemment, dans l'espace public, comme un bien commun « en soi » (Lafaye et Thévenot, 1993) ? À des fins d'analyse, on peut repérer deux façons distinctes (bien que mêlées dans les faits), par lesquelles ces acteurs publics entendent avoir prise sur les pensées et les actions des populations.

1.1. Des logiques publiques visant à instituer de « bonnes pratiques énergétiques »

- 5 Tout d'abord, ces institutions mobilisent ce qu'on pourrait appeler des formes de *travail sur autrui*, pour parler comme F. Dubet (2002). Dans ce cadre, le travail des acteurs publics se caractérise par la production de « mots d'ordre » à l'attention de populations censées obéir. Cette posture est fondée sur des schèmes spécifiques : un « schème d'identification » (Descola, 2005) conduit les agents institutionnels à caractériser les individus (eux-mêmes comme les usagers) en termes de « capacités » morales (à promouvoir le bien commun) et pratiques (savoir résoudre un problème, planifier, organiser une solution adaptée, anticiper des difficultés...). Ce schème génère donc des jugements sur soi ou sur autrui en termes de « capacités ou d'incapacités à faire quelque chose ». Le second schème est un « schème de relation » (ibid.) de type asymétrique, qui conduit les agents institutionnels à penser leur relation avec les populations comme constituée de termes hiérarchisés et ne pouvant pas être inversés : c'est l'institution qui définit le bien commun à l'attention des usagers et qui, au regard de cet horizon de sens, prend les bonnes décisions... et non l'inverse. En adoptant cette posture, les acteurs publics considèrent que, dans leur grande majorité, les citoyens ordinaires n'ont pas au quotidien de comportements énergétiques routiniers économes ou sobres (laisser tout allumé, prendre toujours sa voiture, chauffer en laissant la fenêtre ouverte...). Ce qui est alors demandé aux individus, c'est de se conformer à des normes de comportement (pré-définies par l'institution publique) grâce à des supports d'action posés comme adaptés : bus, métro, ampoules...
- 6 On trouve un bon exemple de ce travail sur autrui dans le fait qu'une agence publique comme l'ADEME, partant d'un constat sur l'état de la planète résumé par l'affirmation « *Économies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe !* », publicise la nécessité de « bonnes pratiques énergétiques » par divers médias – discours, textes, dépliants illustrés, affiches, images – en tentant à chaque fois d'instaurer une relation pédagogique/éducative avec ce qu'elle désigne comme son public. Il peut s'agir de « *se déplacer malin (...) avec des transports moins gourmands et moins polluants* » ou encore d'avoir « *de la lumière sans gaspillage [:] c'est une affaire de comportement : éteindre en quittant une pièce, valoriser la lumière du jour, dépoussiérer les lampes et les abat-jour [et] une affaire d'équipement : les lampes basse consommation consomment 4 à 5 fois moins que les ampoules classiques et sont recyclables en quasi-totalité ce qui permet d'économiser des matières premières et de préserver l'environnement* » (extraits de dépliants ADEME à l'attention du grand public).

- 7 Il faut toutefois noter qu'il s'agit ici d'un travail sur autrui *affaibli* : non pas que la dimension normative du message transmis soit faible ou équivoque, mais parce que le travail institutionnel ne se voit pas étayé par ses « attributs classiques ». Certes l'institution vise à inculquer aux individus les « bonnes pratiques » – i.e. celles qui sont éco-citoyennes – à travers le dressage des corps et des esprits, mais sans user des machines et dispositifs disciplinaires analysés par Foucault (1975) : ces institutions ne peuvent pas avoir recours à l'enfermement, elles ne peuvent pas mobiliser la forme de « l'exercice », pas plus qu'elles ne peuvent instaurer de « barrières » (matérielles ou idéelles) dont le respect/le franchissement impliquerait, à travers des mécanismes directs de surveillance, une sanction positive (récompense) ou négative (punition visant à « sauver » l'individu défaillant).
- 8 Mais, en dépit de la « faiblesse » de ce travail sur autrui, les agents institutionnels, continuent dans une certaine mesure à croire dans le mythe de « la vérité à communiquer » (Rorty, 1990), le raisonnement étant : « *puisque ce que nous disons est vrai, les gens finiront bien par s'en rendre compte...* ». Cet attachement tient tout autant à des processus de socialisation (professionnelle) qu'à une rationalité pathique (Dejours, 1995) : cette croyance fonde le Soi, « y renoncer » fragiliserait donc fortement l'estime de soi et plus largement la survie de l'institution.
- 9 C'est le cas semble-t-il de cette chargée de mission d'un PNR qui explique : « *Par exemple je suis en charge d'un atelier sur les déplacements, les transports, l'idée c'est de poser un diagnostic, un état des lieux et les enjeux liés au climat et à l'énergie... mais bon quand, en face on a des gens qui nous disent « le changement climatique on n'en est pas sûr », « on a déjà connu des changements de climats... donc on s'adaptera ! », « il faut pas dramatiser... l'environnement on s'en tamponne, nous ce qu'on veut c'est garder nos populations et en faire venir d'autres... », donc vraiment des discussions de comptoir... ils remettent en cause... Donc nous on a un gros travail d'information !!* ».
- 10 Par ailleurs, les agents institutionnels mobilisent (conjointement) une autre logique d'action celle du « *travail avec* » les populations (Astier, 2007). Les professionnels ne vont alors pas chercher à agir directement sur les comportements énergétiques des habitants, par l'inculcation des bonnes pratiques, ou en leur proposant des « solutions toutes prêtes », auxquelles il leur est demandé d'adhérer, mais vont chercher à mettre en place des conditions pratiques susceptibles de favoriser l'adoption par les populations des comportements attendus.
- 11 Cette forme de travail s'instaure lorsque l'institution considère l'individu comme d'emblée capable de participer à la définition et à la résolution du problème public. Il s'agit donc d'une forme de travail institutionnel qui partage avec le travail sur autrui un schème capacitaire, mais qui s'en distingue en activant un autre schème relationnel (symétrique) : l'agent institutionnel considère autrui comme aussi capable que lui. L'institution ne cherche alors plus à avoir une emprise sur les usagers par un système d'obligations, d'interdictions et de contrôles, mais se contente de fixer un cadre légal et réglementaire à l'intérieur duquel les acteurs concernés sont libres d'agir. Les agents institutionnels actualisent, ce faisant, un schème de relation symétrique : leurs relations avec les usagers sont censées prendre la forme d'un échange, chacun faisant à l'autre la proposition suivante : « *Donnez-moi ce dont j'ai besoin et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même* », pour reprendre la formule d'Adam Smith. Cette posture institutionnelle prend deux formes complémentaires. D'une part, les acteurs publics produisent des « *mots de passe* », des « *codes* » (Deleuze, 1990) que les individus doivent

déchiffrer : il y a alors bien une volonté de contrôle des populations par les acteurs publics (ici en l'occurrence s'assurer que les Français adoptent des énergies renouvelables et/ou des équipements d'efficacité énergétique), mais cela passe par une « auto-modulation » (ibid.) des individus concernés, qui sont censés raisonner et arrêter leurs décisions *par eux-mêmes* en fonction des opportunités et avantages de l'offre qui leur est proposée. Par exemple, le dépliant de l'ADEME sur les lampes à basse consommation est construit de telle manière que le citoyen perçoive qu'il est dans son intérêt de les utiliser : « *les lampes fluorescentes sont plus efficaces et plus autonomes, elles sont aussi plus sûres : avec elles les risques de brûlures sont réduits car elles chauffent peu ;(...) elles offrent un confort d'éclairage analogue à celui des ampoules à incandescence (...)* L'achat d'une LBC par un ménage lui fait économiser jusqu'à plusieurs dizaines d'euros sur la durée de vie de la lampe ». D'autre part, de façon complémentaire, d'un point de vue pratique, ces acteurs publics vont chercher à mettre en place ou à mettre en oeuvre un cadre légal et réglementaire censé favoriser certains comportements de la part des populations. C'est le cas des dispositifs d'attribution d'aide économique sur lesquels s'appuient les discours publics visant par exemple à inciter les gens à s'équiper individuellement de panneaux solaires, au motif qu'ils peuvent « jouer » (surfer) sur des subventions à l'achat et sur des stratégies de revente à EDF comme l'explique un dépliant de l'ADEME à l'attention du grand public: « *des aides financières vous permettent de monter votre projet (...)* vous avez droit à des avantages fiscaux : un crédit d'impôt (...) et la TVA à 5,5% (...) et n'oubliez pas la vente de votre courant ! »². Un autre exemple est celui des subventions associées à l'achat d'un poêle à granulés : il est attendu de la part des habitants qu'ils effectuent un calcul coût-avantage afin de maximiser leur satisfaction individuelle ; là encore, il s'agit d'une logique de contrôle par auto-modulation des citoyens ordinaires.

- 12 Malgré la légitimité de cette logique institutionnelle, les acteurs ordinaires ne se comportent pas forcément comme attendu par les acteurs publics. Par exemple, certains acteurs ordinaires certes raisonnent (et donc « s'auto-modulent »), mais ils ne le font pas dans les termes prévus par les acteurs publics : le discours suivant montre comment un « citoyen critique » qui certes élabore des raisonnements en matière de consommation d'énergie et à partir des informations et incitations des acteurs publics, n'arrive pas à la conclusion souhaitée par ces derniers : « (...) *Et puis sinon sur le type d'ampoule... on y réfléchit, mais je suis sceptique : certaines ampoules, cela produit des déchets pour les fabriquer... et puis j'ai fait mes calculs, c'est pas si probant ! Pour ce qui est des LED, il faut 12 V partout... donc ça veut dire qu'il faut un transfo ! Donc les ampoules à économie d'énergie... je demande à voir ce que ça coûte à produire, à recycler... et puis les conséquences pour la santé... on dit que ça produirait des ondes maléfiques !* » (Jacques, 50 ans, apiculteur).

1.2. Au fondement des logiques et mesures institutionnelles : un client idéal

- 13 Le fait que ces deux formes d'intervention institutionnelle restent pertinentes aux yeux des acteurs publics bien qu'elles soient associées à des effets non-voulus par ces derniers (les citoyens ordinaires ne réagissent pas tous comme attendu) laisse à penser qu'elles reposent en définitive sur l'activation de postulats normatifs quant à la « nature » des citoyens, dont il s'agit *in fine* de changer les modes de consommation d'énergie. Dit autrement, les acteurs publics agissent en supposant que les acteurs ordinaires auxquels ils s'adressent vont, confrontés à ces interventions publiques, finir par se comporter

comme des clients idéaux (Becker, 1997)... ce qui dans un grand nombre de cas n'arrive pas ! Quelle est donc cette représentation institutionnelle du « client idéal » ?

- 14 Les acteurs publics considèrent que, dans leur grande majorité, ces citoyens ordinaires n'ont pas au quotidien des comportements énergétiques acceptables. Ce constat est en partie imputé au fait que ces acteurs ordinaires n'adhèrent pas aux idées et valeurs « écologiques » qui leur permettraient de prendre conscience de la nécessité de tels comportements au regard d'enjeux tant environnementaux qu'humains et sociaux. Toutefois, les acteurs institutionnels reconnaissent aux populations une capacité (universellement partagée) à la « conversion » : les citoyens, quels qu'ils soient, sont supposés capables de « changer » de valeurs et de priorités et donc de comportements (un peu comme on change de vêtements) si tant est que les institutions publiques leur expliquent clairement les enjeux, qu'elles leur donnent les bonnes informations, qu'elles les confrontent à la vérité... Le travail sur autrui tire sa cohérence et sa légitimité du postulat d'existence d'un tel sens moral chez les citoyens : a) comme ensemble de valeurs avec lesquelles le « Je » (l'individu comme Sujet) est supposé entretenir un rapport de possession mentale, et b) comme compétence potentielle à reconnaître le Vrai, le Bien et le Juste lorsque l'individu les a sous les yeux !
- 15 Les acteurs publics considèrent par ailleurs que les individus dont ils souhaitent changer les comportements fonctionnent comme des *homo œconomicus*, i.e. des agents mus par leur intérêt privé et cherchant à maximiser leur intérêt particulier. Dans cette perspective, si un individu a des consommations énergétiques dispendieuses ou économes, c'est, dans tous les cas, qu'il y trouve un intérêt personnel³. Ces intérêts sont appréhendés par les acteurs publics comme des « besoins », assez proches de ceux de la pyramide de Maslow (1943). Mais ces mêmes acteurs publics jugent qu'en matière de consommation d'énergie, les citoyens raisonnent souvent mal du fait d'informations parcellaires et/ou fausses : leurs calculs coût-avantage sont alors biaisés et ils ne savent pas où est réellement leur intérêt personnel, ce qui explique qu'ils ne fassent pas le bon choix en matière de « pratiques énergétiques ». Les acteurs publics envisagent alors leur travail (travail avec autrui) comme le fait de donner aux citoyens l'ensemble des informations pertinentes qui vont leur permettre de faire le (bon) choix, en maximisant leur intérêt.

Encadré 1 : L'ADEME : économies d'énergie et intérêt bien compris des citoyens

Dans ses dépliants à l'attention du grand public, l'ADEME met en avant l'intérêt des individus à adopter de bonnes pratiques énergétiques, qu'il s'agisse de :

- l'intérêt économique bien sûr, par exemple « *Vous équiper d'une chaudière moderne ? (...) vous dépenserez moins pour vous chauffer (...)* », « *vous vous équipez de matériels de chauffage économes en énergie ? Vous pouvez obtenir des aides financières (...)* ».
- l'intérêt à gagner du temps, par exemple, « *les bus urbains circulent maintenant fréquemment sur des voies réservées qui leur permettent plus de rapidité et de ponctualité* »
- l'intérêt à rester en bonne santé, ainsi : « *la marche à pied est le mode de transport universel (...) il est bon pour le mental, le cœur, les jambes, les artères* »
- l'intérêt au confort : « *une bonne isolation supprime l'effet « paroi froide » en hiver* », « *une chaudière moderne, c'est moins de bruit, c'est plus de confort* »
- l'intérêt à la sécurité, par exemple : « *les lampes fluorescentes sont plus sûres : avec elles les risques de brûlures sont réduits car elles chauffent peu* ».

- 16 Cette représentation des citoyens ordinaires peut être considérée comme une figure du « client idéal » car elle repose sur différents présupposés :
- elle postule un individu qui, en situation de choix, fait de la recherche d'informations un point crucial du processus qui va le mener à la décision⁴ ;
 - elle postule que cet individu va considérer toute information en provenance d'un acteur censé disposer d'une légitimité (scientifique, technique, politique) comme vraie, sans tenir compte des tactiques de résistance que peuvent développer les populations (de Certeau, 1980) ;
 - elle postule que le choix, la décision ou la pratique (comme moment « incarné » et expérience sensible) est le seul fait d'un « Sujet » : « jouant », « jonglant avec », triant, gardant et rejetant (hiérarchisant), comme à distance, des « intérêts » clairement distincts – pensés comme des êtres en soi, des morceaux de l'individu (Descombes, 2004) ;
 - raisonnant, *in abstracto*, comme déraciné d'un monde de la vie sensible, pratique, relationnelle, habitée.... Ce monde, dans lequel l'individu est pourtant encadré et pris, ne ferait l'objet de sa part que « d'expériences de pensée » et de jugements prédicatifs.
- 17 Autrement dit, les interventions institutionnelles dans la perspective du « scénario facteur 4 » reposent sur une conception de l'homme comme un « être pensant » (dont découleraient mécaniquement ses comportements), « (potentiellement) moral » et comme un « être gouverné par une rationalité instrumentale formelle ». Nous nommerons cette représentation de leurs publics-cibles la conception du « client idéal » (Becker, 1997), i.e. le client auquel les acteurs publics veulent/pensent avoir à faire. Nous allons montrer que les décalages évoqués ci-dessus entre les objectifs institutionnels et certains effets non-voulus (résistances ou indifférence des populations par exemple) tiennent au fait que, au quotidien, les acteurs ordinaires n'ont pas le type d'intériorité dont les dotent les institutions publiques compétentes dans le domaine des économies d'énergie. Nous porterons donc notre attention tant (1) sur l'analyse des comportements énergétiques routiniers des individus, ceux correspondant aux situations les plus ordinaires de la vie quotidienne (au cours desquelles la définition de « l'action qui convient » va de soi et ne nécessite pas de réflexion particulière), que (2) sur l'analyse des décisions prises par des acteurs en matière d'équipements techniques ayant un impact sur les consommations d'énergie, décisions auxquelles sont associés des raisonnements, une réflexivité discursive.

2. Les conduites énergétiques des acteurs ordinaires : de l'analyse des justifications à celle des « actions en train de se faire »

- 18 Dans quelle mesure les représentations que les acteurs publics et institutionnels ont des acteurs ordinaires quant à leurs pratiques de consommation d'énergie rendent-elles compte des processus réflexifs et pratiques propres à ces dits-consommateurs ? L'enquête auprès des populations permet de repérer différents degrés d'adéquation et d'inadéquation de la représentation du « client idéal ». Tout d'abord, on observe une certaine congruence entre le modèle du client idéal et les logiques de justification que les acteurs ordinaires mobilisent lorsqu'ils parlent de leurs modes de consommation d'énergie au quotidien. Ce modèle permet donc de rendre compte, de façon convaincante, des « bonnes raisons » avancées par les acteurs ordinaires, ce qui fonde en partie sa

légitimité dans l'espace public et institutionnel. En revanche, l'analyse des rationalités pratiques qui orientent les conduites, et la prise en compte de « l'action en train de se faire », des usages que les acteurs ordinaires font d'équipements techniques, dans leur vie quotidienne, nous conduisent à discuter l'efficacité de ce modèle du client idéal, voire à l'invalidier.

2.1. Représentation du « client idéal » et justifications des acteurs ordinaires : une congruence partielle

- 19 L'analyse des conduites énergétiques ne peut d'emblée écarter le modèle du « client idéal » tant les discours recueillis en entretiens fourmillent de calculs et arbitrages auxquels se livre l'enquêté-consommateur(-trice) en situation d'acheter une ampoule, une voiture, un équipement électroménager, de choisir un mode de chauffage, ou même l'enquêté-conducteur(-trice)/ménagère(-ère)/bricoleur(-euse) qui se prend à réfléchir aux coûts de ses activités et conduites.
- 20 Sans doute du fait du consensus grandissant autour de la nécessaire adoption de conduites économes en énergies, deux de ces coûts sont particulièrement évoqués et se font face dans ces discours : les coûts économiques et les coûts écologiques. Quand ils sont ainsi mis dans la balance, intérêts économiques et intérêts écologiques peuvent se renforcer mutuellement ou bien s'exclure. Dans le premier cas, c'est le principe « d'une pierre deux coups » : la conduite basement calculatrice se voit requalifiée par ses vertus écologiques ; on installe par exemple un chauffe-eau solaire parce qu'on espère « *alléger sa facture de consommation électrique* », mais *en plus* c'est « *bon pour l'environnement* »⁵. Dans le second cas, la rationalité économique sert de prétexte, voire de justification aux conduites non conformes aux valeurs écologiques : l'absence ponctuelle de budget, la faiblesse des revenus, les prix considérés comme étant exagérément surévalués, sont des arguments imparables pour fonder et légitimer une pratique « déviante ». Que l'on change la donne économique, et la « bonne conduite » jusque-là reportée ou rejetée, serait, selon les déclarations d'intention, quasi instantanément adoptée. En attendant, la contrainte économique vient parer toute critique quant aux attitudes reconnues comme non écologiques.
- 21 Devant ce type d'arbitrages, les deux facettes de l'individu (l'homo œconomicus ou l'homo ecologicus), semblent inextricablement liées. Préoccupations économiques et écologiques tendent ainsi à se fondre dans un répertoire commun, au sens où les raisons et les finalités associées à ces raisons (faire des économies d'argent ; contribuer à la protection de l'environnement) avancées par les acteurs au sujet de leur « conduite », renvoient au thème désormais partagé (et largement diffusé par l'action publique) de l'« économie d'énergie ».
- 22 Au côté de ce répertoire commun, et notamment lorsque la nécessité économique ne peut justifier à elle seule les conduites adoptées, d'autres formes de préoccupations apparaissent. Sans prétendre à l'exhaustivité, on distinguera les préoccupations d'ordre sanitaire, de sécurité ontologique, pratique, esthétique, hédoniste (« faire plaisir » à soi-même ou aux autres)... :
- « *je monte le chauffage à fond lorsque ma copine vient parce qu'elle est frileuse* »
 « *je pourrais prendre le bus, mais avec la voiture, je suis libre, je fais vraiment ce que je veux* ».

- 23 Ces préoccupations ressortent le plus souvent lorsqu'il s'agit d'assumer une conduite peu conforme, un écart de conduite... pour s'excuser de ne pas faire/être ce qui est attendu, ou ce qu'on a dit faire ou vouloir être... autrement dit, en contrepoint au répertoire commun de l'homo œconomicus/ecologicus. Ces préoccupations paraissent moins légitimes, sans doute parce qu'elles ne sont pas perçues comme renvoyant à un thème partagé (en valeur et en raison), mais bien plus à des considérations personnelles et moins imparables (plus critiquables) comparées au raisonnement économique (et écologique) : elles empruntent aux registres des habitudes, des goûts, de son confort, des formes sensibles de son rapport au monde. Elles forment donc ce qu'on pourrait appeler, en opposition au répertoire commun, un répertoire « personnalisé ».
- 24 Les discours recueillis semblent ainsi confirmer l'interprétation des conduites fondée sur la vision du « client-idéal », selon laquelle l'acteur arbitrerait entre différents intérêts, répertoires communs et personnalisés étant compris dans même un espace de calcul au sein duquel différentes rationalités s'affronteraient. Mais si l'on peut comprendre que les enquêtés puissent relativement aisément expliciter les raisonnements qui sont les leurs lorsqu'ils évoquent les situations de « basculement »⁶ qu'ils ont à gérer, celles provoquées par une baisse de revenu ou une augmentation des prix (dans le registre économique) ou même lorsqu'ils se trouvent face à des alternatives (acheter tel ou tel type d'équipement), il est davantage surprenant de constater combien ces mêmes acteurs, interrogés sur des pratiques « évidentes », banales, qui relèvent de l'ordinarité ou de la routine, celles-là même qu'ils disent par ailleurs avoir « toujours fait comme ça », « l'habitude de faire ainsi » parviennent malgré tout à objectiver des rationalités au principe de leurs conduites :
François : « et bien là on trouve qu'on consomme beaucoup ! (...) On en a pour une centaine d'euros par mois... c'est cette somme depuis quelques années déjà... Alors on essaie de débrancher au maximum ! On éteint les lumières... c'est une habitude... on a été élevé comme ça et nos enfants aussi... Et puis sinon sur le type d'ampoule... on y réfléchit, mais je suis sceptique : certaines ampoules, cela produit des déchets pour les fabriquer... »
- 25 En fait, la situation d'entretien sociologique est elle-même une « situation de basculement » lors de laquelle les acteurs se sentent plus ou moins tenus d'explicitier leurs conduites, même les plus « habituelles » et « automatiques ». Répertoires commun et « personnalisés » apparaissent alors comme des répertoires de justification « ordinaire » des acteurs, autrement dit, des répertoires renvoyant davantage à une conception de l'action justifiable que rationnelle (Thévenot, 1989) : les raisons avancées pour expliquer les conduites sont certes celles sur lesquelles s'appuient les acteurs ordinaires, mais ce sont surtout celles qu'ils peuvent formaliser au regard d'autres personnes, et pour commencer, de l'enquêteur qui les interviewe. Ce sont des répertoires que les acteurs reprennent d'autant plus facilement à leur compte, notamment en entretien, qu'ils peuvent plus facilement (et plus légitimement) en rendre compte, en rendre raison. Mais si, en tant que répertoires de justification, les différentes préoccupations sont formalisées, rationalisées et confrontées entre elles dans les discours, elles ne se confrontent pas, en situation, dans un même espace de calcul.

2.2. Les représentations institutionnelles à l'épreuve des rationalités pratiques des acteurs ordinaires

- 26 Dans leurs discours, les acteurs livrent les préoccupations diverses (du répertoire commun de l'économie d'énergie ou des répertoires « personnalisés ») qui sont les leurs,

des préoccupations qui coexistent voire se confrontent entre elles. Ces discours manifestent ainsi la non-unicité (univocité) des « *personnalités individuelles* » selon les « *scènes sociales* » (Weber, 1998 et 1989), dans lesquelles des « rationalités » concurrentes à la rationalité économique notamment, s'articulent/prévalent différemment. Cette non unicité permet de comprendre la caractéristique modale des conduites énergétiques : leur ambivalence.

- 27 Par exemple, lorsque Armelle opte pour des ampoules basses consommations pour éclairer son couloir, « *c'est moche mais bon* », tandis qu'elle préfère un lustre très dispendieux dans le salon (240 watts) parce que « *c'est esthétique et l'esthétique c'est important, moi j'y suis sensible* », le salon et le couloir apparaissent comme deux scènes sociales différentes. L'une est un lieu de passage souvent éclairé mais peu « regardé » : la préoccupation économique prime d'autant plus que la préoccupation esthétique est au second plan. L'autre, le salon, lieu de réception et de détente, expose aux yeux d'autrui et aux siens propres une image de soi, des compétences de décoratrice et des goûts personnels, et rend ainsi la préoccupation esthétique primordiale, quitte à faire « *attention de ne pas allumer bêtement* » ce lustre.
- 28 On pourrait considérer ici que l'acteur arbitre bien entre différents intérêts (calcul économique dans une scène et souci de l'esthétique dans l'autre). En réalité, si on s'intéresse non plus aux justifications avancées, mais aux conduites quotidiennes proprement dit, ces intérêts sont peu commensurables termes à termes.
- 29 D'une part, parce que les structures temporelles des « calculs » (économie d'énergie et esthétique dans cet exemple, ou ailleurs économie d'énergie et confort, économie d'énergie et santé...) ne correspondent pas : l'échéancier des factures à régler ne correspond pas avec la beauté d'un lustre que l'on a tous les jours sous les yeux, avec la tranquillité de pouvoir sécher son linge en quelques heures, ou à la temporalité de la chaleur ambiante quotidienne d'une pièce. D'autre part, parce que dans cet espace des « *rationalités pratiques* » (Granger, 1995), les acteurs au quotidien se réfèrent moins (ou en tout cas pas seulement) à des calculs institutionnalisés autour du montant de la facture, du kwh, ou de la puissance énergétique d'un appareil, qu'à ces « unités de mesures pratiques » que sont le congélateur plein, le placard rempli de bocaux, les capacités techniques d'un appareil à laver, aspirer, ou même décorer une pièce, la luminosité, la chaleur ambiante et l'atmosphère domestique. Des unités de mesure difficilement explicables parfois, autrement qu'en les ramenant sous la raison supérieure et cohérente de ce dont on a « *besoin* » pour « *être bien* » chez soi :
- D. « *et au niveau de l'éclairage dans votre maison... vous y faites attention ?* »
 Arnaud : « *ah non j'y fais pas attention... c'est pas ça qui consomme... ! (...) J'ai regardé les nouvelles ampoules... c'est trop cher... peut-être les iodes ça vaut la peine... mais non on regarde pas du tout... même si je laisse pas tout allumé hein ! Mais je consomme ce dont j'ai besoin... je vois pas ce que je peux faire de plus !* »
- 30 Or ces structures temporelles et ces unités de mesure propres à ces conduites et équipements consommateurs d'énergie font de ces derniers, à l'instar du logement dans lequel ils prennent place, une « *marchandise impossible* » (Topalov, 1987). L'échange ci-après dévoile ainsi qu'au-delà de leurs seules valeurs économiques (ou écologiques), les matériaux et les équipements énergétiques relèvent d'une « *esthétique de la production* »⁷ (Weber, 1998) à l'aune de laquelle les positions sociales, l'« honneur » des différents acteurs sont évalués.

Encadré 2 : Chauffage au bois ou chaudière à granulés

Dans une bourgade de moins de 300 habitants, une discussion s'engage entre Lionel, un enfant du pays, et Jim, britannique d'origine. Chacun argumente en faveur de son mode de chauffage domestique, et compare les coûts du bois et des granulés. Peu ou prou, et si on ne compte pas le temps passé à couper soi-même son bois, les deux systèmes s'avèrent financièrement équivalents. Mais les deux matériaux n'ont en réalité pas le même statut :

Jim: « *par ici là, tous les ans dès qu'il n'y a plus de neige, ils se mettent tous à couper du bois pour refaire leur réserve pour l'hiver d'après. Ici on juge un homme au tas de bois qu'il a devant chez lui. Si il est nickel...* »

Lionel en rigolant « *alors c'est quelqu'un en qui tu peux avoir confiance, à qui tu peux prêter... !* »

Jim rit et en rajoute dans ce sens : « *oui mais il faut que ce soit nickel [il fait le geste d'un rectangle avec les mains] les gens passent leur temps à couper du bois ici* »

Il poursuit « *moi je me suis mis aux granulés, c'est pas une question de prix, c'est parce que je n'ai pas bois donc il faut que je l'achète... 1 stère de fayard c'est 45 euros et une stère de sapin c'est 20 euros... mais souvent il est trop sec ou trop vert...* »

- 31 La qualité du tas de bois construit devant chez soi qualifie la personne qui en est l'auteur. Disqualifié sur cette scène sociale locale de production, Jim se requalifie en valorisant un autre aspect technique des matériaux, leur sûreté dans le temps (le prix du bois fluctue, sa qualité aussi). De ce point de vue, la qualité des granulés paraît supérieure à celle du bois, et si Jim ne peut se prétendre digne de confiance à travers un tas de bois, il le peut en optant pour un matériau ontologiquement plus sûr...
- 32 Les techniques et équipements ne sont pas substituables les uns aux autres, car à travers eux c'est bien une économie domestique, et l'appropriation d'un espace domestique, voire la place de l'acteur dans un espace social (via l'affirmation de ses positions, rôles, de soi) qui sont en jeu. Les situations de « basculement » – celles provoquées par une baisse de revenu ou une augmentation des prix (dans le registre économique) ou même lorsque les acteurs se trouvent face à de nouvelles alternatives (acheter un nouvel équipement) ou devoir justifier leurs conduites (dans le cadre d'un entretien) – ramènent parfois au premier plan (des justifications) le calcul économique. Mais elles ramènent alors le calcul économique dans toute cette équivocité que l'on peut observer au quotidien. Les préoccupations qui coexistaient antérieurement sont remises en jeu, et leur hiérarchie ré-actualisée, notamment lorsque le basculement procède d'une tentative de remédiation à une perspective ou à un sentiment de disqualification sur une scène sociale, ou tout simplement lorsqu'il engage l'estime de soi de la personne.
- 33 Lorsque Stéphane, récemment licencié et à quelques années de la retraite, liquide toutes ses économies pour construire son éco-habitat, il retire de cette entreprise tout l'honneur et la reconnaissance sociale de celui dont le faire et le savoir-faire, matérialisés dans l'éco-habitat, s'avèrent positivement sanctionnés par la société. La « bonne conduite » énergétique, qu'il rationalise par ailleurs d'un point de vue économique, se présente dans son cas comme une ressource sociale soutenant une remédiation au licenciement, une reprise en main de sa trajectoire, une forme de ré-insertion sociale.
- 34 Les évaluations « pratiques » ne font pas oublier aux acteurs, les factures, leur budget, les prix à l'achat et plus largement la préoccupation économique et/ou écologique associée à ces dépenses énergétiques. Mais de par leur temporalité, celle du quotidien, les cadres

matériels et personnels dans lesquels elles s'inscrivent, ces évaluations rappellent que ce qui se joue derrière les conduites « consommatrices d'énergie », ce sont des manières de vivre (et de vivre ensemble), des compétences, une image de soi. L'analyse de ces conduites ne peut alors considérer les acteurs comme étant détachés de leurs liens de dépendance personnelle et de leur investissement dans les choses, c'est-à-dire des perceptions corporelles « *inscrites dans les choses devenues personnelles à force d'usages répétés* » (Weber, 1998).

2.3. Les consommations d'énergie des acteurs ordinaires comme « actions en train de se faire »

- 35 Lorsque l'analyse des « conduites énergétiques » se porte, grâce aux méthodes de l'enquête ethnographique, sur l'action (domestique) « en train de se faire ici et maintenant », il devient en effet rapidement évident que les routines d'action des populations, en matière de consommation énergétique, n'obéissent pas aux schémas du « client idéal » postulés par les acteurs publics.
- 36 Relativement indifférentes aux procédures standardisées et segmentées telles qu'elles sont conçues par les politiques publiques (éteindre la lumière lorsque l'on quitte une pièce, baisser le chauffage la nuit, etc.), les activités quotidiennes des individus consistent en des successions de conduites largement routinisées. Ces actions dépendent de connaissances et de savoir-faire bien souvent implicites, disponibles à l'état pratique, incorporés. L'efficacité de la mise en mouvement du corps et la fluidité des gestes exigent, autant qu'elles emportent, un engagement plein et total, *im-médiat* dans le monde. En effet, non seulement la délibération réflexive n'est pas toujours indispensable à l'à-propos de l'action, mais elle peut au surplus se révéler contre-fonctionnelle, dès lors que « *dans les pratiques opératoires les plus courantes (...) de nombreuses actions sont faites dans un état de conscience crépusculaire* » (Leroi-Gourhan, 1965 : 20).
- 37 Il ne s'agit pas pour autant d'avancer que l'existence quotidienne se déroulerait de manière linéaire, qu'elle serait subie par des individus passifs, mus par des procédures intériorisées quasi-réflexes. Au contraire, les habitudes sont émaillées des réponses créatives à la multitude d'obstacles qu'il s'agit de traiter, de franchir ou de contourner (Sauvageot, 2003). Néanmoins, l'aisance qui accompagne ces actions peut se trouver contrariée ou enrayée ; la rupture avec le sens pratique nécessite alors une intervention plus ou moins franche de la réflexivité.
- 38 Notons que ce mode de lecture occulte encore la complexité des processus en jeu dans le dialogue qui s'engage alors entre l'implicite et le réflexif. L'analyse qui suit témoigne de l'intérêt qu'il convient d'accorder à l'inextricable enchevêtrement matériel, technique et symbolique (comprenant par exemple l'historicité des pratiques, les représentations de soi, etc.) dont procèdent les activités ordinaires (Tabois, 2007).
- 39 Un incident domestique banal susceptible d'initier ce que les pouvoirs publics qualifieraient de « bonne pratique énergétique » met en évidence le hiatus observable entre les catégories de pensée des uns (celles des politiques publiques) et les rationalités pratiques des autres (celles des individus) dans leurs espaces familiarisés.

Encadré 3 : Comment s'équiper d'une ampoule basse consommation et ne pas l'utiliser...

Florence, une enquêtée d'une trentaine d'années, qui affiche un environnementalisme volontariste, a décidé de remplacer progressivement l'ensemble des ampoules électriques traditionnelles de son appartement par des modèles à basse consommation. Lorsque celle vissée au plafonnier du couloir de l'entrée cesse de fonctionner, elle acquiert une ampoule de rechange, avec l'assentiment de Yannick, son époux.

La décision de Florence de remplacer les ampoules de son domicile peut être lue comme une volonté d'amélioration de son environnement quotidien. Cette dernière procède toutefois davantage d'un saut qualitatif de l'expérience dans le registre symbolique (« cette consommation m'agrée ») que d'une transformation évaluée dans le seul registre technique (l'expérience demeurerait identique : le plafonnier fonctionnerait à nouveau).

La panne cause une rupture dans le cours de l'existence du couple, qui signe le caractère « extraordinaire » de l'événement. Mais les temporalités qui se télescopent en l'espèce ne se bornent ni à une décision réflexive passée manifestant un acte inaugural (« à l'avenir, je souhaite acquérir des ampoules basse consommation pour mon appartement »), ni au seul présent de l'événement (« le plafonnier ne fonctionne plus, j'ai besoin d'une ampoule »). Afin de rendre compte de l'ensemble du processus de (non)changement, il est ainsi indispensable de tenir ensemble plusieurs temporalités.

Depuis plusieurs mois, Florence recueille activement des informations sur les modes de vie respectueux de l'environnement (lecture, engagement associatif, échanges sur les sites Internet, etc.). Mais au surplus, elle se présente comme l'un des relais de valeurs familiales transmises dès son plus jeune âge « *ça fait un ensemble de chose culturellement, déjà, on se recadre par rapport à une certaine culture, et je pense que quelque part, [l'éducation que ses parents lui ont donnée] ça a mis le doigt dans l'engrenage* ». À ses yeux, le micro-événement (changer une ampoule + choisir un modèle d'un type spécifique) représente donc une occasion pour la manifestation d'une volonté idiosyncratique d'engagement (« *quand on commence à mettre le nez dedans [la démarche écologique], on voit qu'il y a plein de choses à faire, faciles et qui changent pas tant les habitudes que ça* ») conformes à des valeurs que l'enquêtée s'est appropriées au cours de sa prime socialisation.

Une fois l'ampoule acquise, Florence peine toutefois à l'installer sur le support. Il lui faut donc patienter jusqu'au retour de Yannick, qui après plusieurs tentatives, n'y parvient pas davantage. Constatant, ainsi que les modèles à basse consommation ne conviennent pas à leur plafonnier, le couple abandonne la partie, ce qui engage implicitement – au moins pour ce qui concerne cette lampe – un retour aux ampoules traditionnelles. La dissonance cognitive provoquée par la résistance du dispositif technique (le plafonnier ne fonctionne toujours pas ; le passage aux ampoules à basse consommation n'a pas eu lieu) incite à délaisser l'obstacle, progressivement englouti par les flux de la vie quotidienne.

Plusieurs mois se sont écoulés entre l'achat de l'ampoule basse consommation destinée au couloir et la réalisation de l'entretien sociologique ; cependant, entre-temps, l'ampoule n'a pas été installée sur un autre support, aucun autre modèle n'a été acquis depuis et, de ce fait, le plafonnier ne fonctionne toujours pas, ce qui prive l'entrée d'éclairage électrique.

Lorsque le couple est interrogé sur l'usage quotidien de l'électricité dans le couloir, Yannick explique que du fait de l'agencement de l'appartement, il ne lui est jamais nécessaire d'allumer cette lampe. Les soirs où il rentre tardivement de ses rendez-vous amicaux lui semblent constituer les seules situations qui pourraient l'inciter à éclairer le couloir. Toutefois, d'une part, l'appartement étant doté de portes vitrées, sa préoccupation de respecter le sommeil de son épouse lui interdit d'allumer la lumière ; d'autre part, l'appropriation sensible du logement a entraîné une parfaite incorporation de l'espace domestique qui rend inutile l'usage de l'électricité. L'enquêté constate alors qu'en raison de la mise en place d'habitudes indépendantes de toute préoccupation écologique, il n'utilise jamais la lumière électrique de l'entrée (que le plafonnier doté ou non d'ampoules à basse consommation, fonctionne ou non).

L'usage du dispositif demeure identique.

Développement durable et territoires, Vol. 2, n° 1 | Mars 2011

Florence, quant à elle, n'a qu'exceptionnellement besoin de lumière dans le couloir, principalement lorsqu'elle vient chercher des pots de verre pour les compotes de son bébé. Depuis plusieurs mois, faute de dispositif adéquat, elle n'allume d'ailleurs plus le couloir. Elle a remarqué, en effet, que la lumière (naturelle dans la journée, électrique le soir) provenant de la cuisine toute proche éclaire suffisamment le couloir, la dispensant ainsi de recourir au

- 40 La situation décrite montre que la vie courante provoque d'incessants et minuscules ajustements, dépendants notamment de la profondeur des habitudes, des contextes et des « personnalités individuelles ». Par ailleurs, les transformations des modes de vie, les déménagements, les modifications de l'espace domestique, la présence ou non d'interactants, la survenue soudaine d'un micro-événement jouent leur partie dans l'infléchissement imperceptible des routines.
- 41 Analyser ces pratiques requiert une attention à l'« ordre domestique ». Celui-ci ne se résout pas en une combinaison de pratiques atomisées ; il émerge de l'interrelation d'activités classificatoires localement légitimes. Une telle perspective mène à la question du maintien des normes et de la capacité de l'ordre domestique à absorber, subir et/ou détourner à son profit les jeux de contraintes et de prescriptions éco-citoyennes.

Conclusion

- 42 À travers l'étude de ces quelques cas, on voit comment des pratiques énergétiques « sobres » échappent, paradoxalement, dans leurs logiques et leurs dynamiques mêmes, au modèle du « client idéal » que les acteurs publics projettent sur les populations. D'une part, du point de vue de « l'esthétique de la production », comme des usages, la rationalité économique se fonde dans un système de rationalités pratiques et de catégories corporelles de perception qui la déborde. D'autre part, l'encastrement et la stabilisation d'une pratique énergétique dans le quotidien des individus ne relèvent pas seulement de déterminations cognitives et morales (l'individu comme être conscient et moral sur le mode de la réflexivité discursive) : il convient de compter tant avec les saillances du champ pratique (opportunités versus obstacles) et leurs capacités à étayer ou à occulter une ligne/un plan d'action qu'avec les ajustements corporels des acteurs face aux micro-événements du quotidien, qui s'édifient sur les plis de l'existence, ici dans la sphère domestique, privée, voire intime.

BIBLIOGRAPHIE

- Astier I., 2007, *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF
- Becker H.S., 1997 [1952], « La carrière des institutrices des écoles publiques de Chicago » in Payet J.-P. et Mella V., 1997, *Violences à l'école et professionnalités*, Rapport de recherche pour le compte de l'I.H.E.S.I., Ministère de l'intérieur
- Certeau (de) M., 1980, *L'invention du quotidien*, Paris, U.G.E
- Dejours C., 1995, « Analyse psychodynamique des situations de travail et sociologie du langage », in Boutet J. (dir.), *Paroles au travail*, Paris, L'Harmattan, p. 181-221
- Descola P., 2005, *Par delà Nature et culture*, Paris, Gallimard
- Desombes V., 2004, *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard

- Deleuze G., 1990, *Pourparlers*, Paris, Minuit
- Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil
- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard
- Granger G.-G., 1995, « Les trois aspects de la rationalité économique », in Gérard-Varet L.-A., Passeron J.-C (dir.), *Le modèle et l'enquête, les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, EHESS, p. 567-580.
- Lafaye C., Thévenot L., 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue Française de Sociologie*, vol. 34, n°4, p. 495-524
- Laforgue D., 2009, « Pour une sociologie des institutions contemporaines. Pluralité, hybridation, fragmentation du travail institutionnel », *Socio-logos*, n°4.
- Lamine C., 2008, *Les intermittents du bio*, Paris, Editions de la MSH-QUAE
- Leroi-Gourhan A., 1965, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel
- March J. G., 1990, *Décision et organisation*, Paris, Dunod
- Maslow A. H., 1943, "A Theory of Human Motivation", *Psychological Review*, 50, p. 370-396.
- Rorty R., 1990 (1979), *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil
- Sauvageot A., 2003, *L'épreuve des sens*, Paris, PUF
- Tabois S., 2007, *Mémoires d'ici-bas*, Université de Poitiers, Thèse de doctorat.
- Thévenot L., 1989, « Équilibre et rationalité dans un univers complexe », *Revue Économique*, vol. 40, p. 147-197
- Topalov C., 1987, *Le logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la FNSP
- Weber F., 1989, *Le travail à-côté*, Paris, INRA/EHESS
- Weber F., 1998, *L'honneur des jardiniers*, Paris, Belin

NOTES

1. L'analyse s'appuie sur une recherche en cours « concertation et éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », menée en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. Département de Sociologie – Université de Savoie. L'enquête est de nature qualitative (observations et entretiens auprès d'acteurs institutionnels, entretiens avec des acteurs ordinaires autour de leurs conduites énergétiques quotidiennes, analyses iconographiques de messages institutionnels) et quantitative (questionnaires auprès des populations).
2. Cela étant, il faut noter que dans ce cas, comme dans d'autres, l'institution publique couple « travail sur autrui » et « travail avec autrui » (Laforgue, 2009) puisque le dépliant ajoute : « d'autres critères [pour faire le choix de s'équiper] interviennent : vous avez d'autres raisons de vous lancer : c'est motivant de produire de l'énergie sans polluer et sans produire de gaz à effet de serre, c'est stimulant de participer (...) à la production économique de son pays, etc. » (Dépliant ADEME).
3. Ce schéma d'interprétation est souvent mobilisé par les acteurs institutionnels pour expliquer, non pas les conduites les plus routinières supposées automatisées, mais le fait que nombre de citoyens lorsqu'ils ont à faire un choix d'équipement (type de voiture, mode de chauffage, isolation...), n'adoptent pas la solution la plus économe en énergie.

4. Cf. les critiques de March sur ce point (1990).
 5. À l'inverse, la conduite suspectée de volontarisme environnemental irréfléchi retrouve toute sa raison d'être dans le calcul économique : « *on nous a pris pour des fous* » en se lançant dans la construction d'un écohabitat, mais « *on a mûrement réfléchi l'affaire, on s'est renseigné, informé* », et formé, « *il faut savoir se servir d'une calculette* ».
 6. Selon C. Lamine (2005), les basculements sont ces « passages » lors desquels « l'équipement du vécu quotidien (institutions, outils, machines, tradition, règles, expériences) à la disposition de [l'acteur] » ne suffit plus à la définition de la situation, laquelle nécessite alors de sa part une réflexivité particulière.
 7. Dans l'esthétique de la production, « l'œuvre est perçue et jaugée en relation avec son auteur, la « chose » garde la trace des caractéristiques « personnelles » de son producteur » (Weber, 1998 : 164).
-

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est de pointer et d'explicitier quelques « décalages » observables entre les catégories de pensée et d'action d'un certain nombre d'acteurs publics œuvrant pour le scénario facteur 4, et les rationalités réflexives et pratiques propres aux conduites quotidiennes et aux choix des citoyens ordinaires en matière de consommation d'énergie. Cette approche permettra de rendre compte des conduites dissonantes des acteurs ordinaires au regard des comportements attendus par les responsables publics, autrement qu'en postulant l'irrationalité ou l'inconscience de ces populations. Une telle analyse attentive aux dynamiques propres des populations dans leur diversité en matière de consommation d'énergie permettra de mieux comprendre les limites d'efficacité de l'action publique en ce domaine.

The aim of this article is: to point out and to clarify some « gaps » which can be observed between the thinking and acting categories of some public protagonists working towards the Factor 4 scenario, and the reflexive and practical rationalities peculiar to everyday behaviours and to ordinary citizens' choices as regards energy consumption. This approach will enable us to give an account of ordinary protagonists' discordant behaviours facing the behaviours expected by public leaders, in another way than postulating these people's irrationalities or inconstancy. Such an analysis alert to the specific dynamics of populations in their diversity as regards energy consumptions will allow a better understanding of the efficiency limits of public measures in this field.

INDEX

Keywords : everyday life, institutional logics, ordinary energy behaviours, practical rationalities, public policy, social change

Mots-clés : changement social, conduites énergétiques ordinaires, logiques institutionnelles, politique publique, rationalités pratiques, vie quotidienne

AUTEURS

OLIVIER CHAVANON

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Savoie, au sein du laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Il mène actuellement une étude sur le thème « Concertation et Éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. U.F.R. L.L.S.H., Université de Savoie, Campus universitaire de Jacob-Bellecombette, BP. 1104 - 73011 Chambéry. Denis.Laforge@univ-savoie.fr 04 79 75 83 48

ODILE JOLY

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Savoie, au sein du laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Elle mène actuellement une étude sur le thème « Concertation et Éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. U.F.R. L.L.S.H., Université de Savoie, Campus universitaire de Jacob-Bellecombette, BP. 1104 - 73011 Chambéry

DENIS LAFORGUE

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Savoie, au sein du laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Il mène actuellement une étude sur le thème « Concertation et Éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. U.F.R. L.L.S.H., Université de Savoie, Campus universitaire de Jacob-Bellecombette, BP. 1104 - 73011 Chambéry

ROLAND RAYMOND

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Savoie, au sein du laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Il mène actuellement une étude sur le thème « Concertation et Éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. U.F.R. L.L.S.H., Université de Savoie, Campus universitaire de Jacob-Bellecombette, BP. 1104 - 73011 Chambéry

STÉPHANIE TABOIS

Maître de conférences en sociologie à l'Université de Savoie, au sein du laboratoire Langages, Littératures, Sociétés. Elle mène actuellement une étude sur le thème « Concertation et Éco-citoyenneté sur les questions énergétiques », en collaboration avec l'ADEME et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire. U.F.R. L.L.S.H., Université de Savoie, Campus universitaire de Jacob-Bellecombette, BP. 1104 - 73011 Chambéry